

PROJET ASSOCIATIF 2025-2030



MJC : Engagés pour mieux vivre ensemble

MJC Maison Pour Tous

2 Place Jeanne Condamin 69510 SOUCIEU-EN-JARREST

09.53.05.08.31

Préambule

La MJC Maison Pour Tous est une association d'éducation populaire qui oeuvre à l'épanouissement individuel et collectif. Elle est membre du Réseau des MJC Rhône-Ain-Saône. Située dans un village rural de 4645 habitants, elle fut créée en 1974. La MJC Maison Pour Tous anime et gère un lieu au profit d'une population, en lien avec la municipalité et les associations locales. Elle propose à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité d'évoluer à tous les âges de la vie. Elle vise le développement de chacun dans la convivialité, par l'ouverture au collectif, au monde et aux idées afin de devenir citoyen actif et responsable d'une communauté vivante. Elle est soutenue par des partenaires locaux, municipaux, départementaux et régionaux. Reconnue d'Intérêt Général, l'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de 11 bénévoles. Elle est affiliée à la fédération des MJC.

Notre démarche

Depuis plusieurs années, la MJC connaît un développement important en nombre d'adhérents, de projets d'activités et de salariés... La MJC s'est professionnalisée et rayonne sur un plus vaste territoire. Elle est reconnue par les habitants, les élus associatifs, communaux et intercommunaux comme un acteur principal de la dynamique de territoire.

C'est dans ce contexte que l'équipe (bénévoles, salariés, etc.) a entamé une démarche engagée de formalisation du projet associatif afin d'identifier les ambitions de changement pour les années à venir et de reformuler notre raison d'être. Accompagné par ACCOLADES entre octobre 2023 et décembre 2024, ces séances de travail se sont déroulées avec des administrateurs, des bénévoles, des salariés et des élus communaux.

La méthodologie utilisée a été "l'approche orientée changement" constituée d'un ensemble d'outils et de méthodes pour planifier, suivre et évaluer des actions dont le but est d'accompagner des processus de changement. Elle invite les acteurs impliqués à s'interroger sur leur vision d'un futur commun et sur leurs positions respectives.

Maintenir et développer le lien social

Orientations & Actions

Les habitants du territoire expriment leurs besoins, leurs envies.

La MJC :

- récolte régulièrement les avis/besoins sous forme de sondages, questionnaires, débats...
- crée un lien de confiance avec les habitants (accueil convivial, etc.).
- favorise la présence des habitants dans ses différentes commissions.
- crée des temps informels conviviaux (pot de rentrée, apéro de Noël...).

Les élus du territoire et la MJC ont conscience de l'intérêt à développer la participation citoyenne.

- Ils échangent régulièrement des informations sur les différents projets et problématiques du territoire et sur les remontées des habitants.
- Ils élaborent un diagnostic commun.

La MJC suscite des initiatives de la part des habitants.

La MJC :

- rejoint le dispositif "Guide asso".
- met en place un espace de vie sociale sur le territoire.
- valorise et communique davantage sur ses valeurs et favorise la place des habitants dans son développement.
- Les bénévoles interviennent dans les activités deux fois par an pour rencontrer les adhérents.

La MJC et les élus développent des compétences afin d'accompagner les initiatives des habitants.

- Ils participent et organisent des formations en commun.

Les habitants sont forces de propositions et d'actions collectives afin de développer et maintenir le lien social sur le territoire. Ils investissent l'espace public et développent des pratiques solidaires d'échanges de services et de savoirs.

Coopérer sur le territoire

Orientations & Actions

Les dirigeants associatifs se connaissent et se reconnaissent.

La MJC :

- et les autres associations développent des projets communs.
- améliore la communication de ses projets aux autres structures et se fait relai de la communication des autres associations.
- et les autres associations échangent tous les ans leur trombinoscope respectif.
- participe aux réunions communales et intercommunales regroupant les associations.
- organise 1x/an une rencontre conviviale entre bénévoles/acteurs associatifs.

Les dirigeants associatifs ont conscience de l'intérêt à coopérer dans la mise en œuvre de leurs projets respectifs. Ils partagent des intérêts communs pour le territoire et ses habitants.

La MJC :

- repère et liste ses moyens (matériels, humains, compétences) afin de pouvoir les transmettre si besoin.
- diffuse les actions des autres structures aux bénévoles de la MJC.
- partage avec les autres acteurs des compétences techniques (invitation aux formations, etc...) .
- favorise la mise en place de groupe de travail thématique.
- est présente lors des conseils municipaux, réunions intercommunales

Les élus communaux, intercommunaux et les dirigeants associatifs ont conscience de l'intérêt d'une dynamique inter-associative et l'encouragent.

La MJC :

- invite les élus à ses différents évènements.
- invite les élus à ses conseils d'administration.
- et les élus communaux et intercommunaux favorisent l'émergence de projets portés par les habitants.

Les élus et responsables associatifs coopèrent à l'amélioration des services et des infrastructures en direction des habitants. Les différents acteurs du territoire coopèrent et mutualisent des ressources (matérielles, financières et humaines) afin de générer des évènements, des projets collectifs répondant à des problématiques territoriales partagées.

Accompagner la parentalité

Orientations & Actions

Les habitants et la MJC partagent et connaissent les initiatives "parentalités" du territoire.

La MJC :

- organise des permanences d'information
- intègre les différents réseaux "parentalité" de la COPAMO
- participe à l'élaboration du guide parentalité de la COPAMO.

Les habitants investissent les espaces de paroles.

- Les familles participent aux groupes de paroles.
- Les familles sont force de proposition pour les actions parentalité.
- La MJC met en place des groupes de paroles et des conférences-débats en fonction des besoins des familles.
- La MJC envisage des modes de garde pour permettre aux parents de participer aux différentes actions parentalité du territoire.

La MJC se mobilise pour favoriser les temps de rencontre intergénérationnels.

La MJC :

- met en place trois sorties familles par an accessibles à tous.
- développe des activités et animations parents-enfants.
- favorise les actions solidarités entre générations.

Quelle que soit leur situation, les familles témoignent d'une meilleure appréhension de leur fonction parentale. Les différentes générations coopèrent, s'entraident et partagent des moments de loisirs.

L'évaluation

Le conseil d'administration s'engage à mettre en place des outils et des groupes de travail pour l'évaluation annuelle du projet associatif.

Les indicateurs envisagés sont les suivants :

- degré de réalisation des objectifs de chacune des 3 orientations par des données quantitatives ou qualitatives
- correspondance entre les orientations et les actions réalisées

Le conseil d'administration, le bureau ou l'équipe permanente s'engagent à utiliser le projet associatif comme un outil d'aide à la décision pour tout nouveau projet ou activité régulière de l'association.

Nos moyens

Une équipe de 35 bénévoles constituée de 11 administrateurs et de 24 bénévoles actifs.

Une équipe de 15 salariés soit 5 équivalents temps plein.

Des locaux mis à disposition par la commune de Soucieu-en-Jarrest.

Des moyens financiers issus :

- des cotisations adhérents
- de la commune
- de la CAF
- de la MSA
- du département
- de la région

Nos partenaires

